

Déclaration bénéficiaires effectifs (UBO)



Vous recevez ce formulaire parce que nous ne sommes pas parvenus à identifier les bénéficiaires effectifs de votre organisation. Merci de bien vouloir compléter cette déclaration et de nous la renvoyer signée.

Les Ultimate Beneficial Owners (UBO), ou bénéficiaires effectifs, désignent les personnes qui possèdent (ou contrôlent) en dernier ressort une organisation.

Votre organisation peut avoir 1 ou plusieurs UBO. La communication de l'identité de vos UBO se fait par le biais du formulaire UBO. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur : www.tvm.be/fr/legislation-sanctions. Veuillez utiliser le questionnaire sur www.tvm.be/fr/ubo pour savoir qui sont les UBO de votre organisation.

Définitions

Les termes suivants ont la signification suivante dans la déclaration :

- **Organisation** : personne morale, société de personnes et/ou trust, ou entité de droit étranger ou européen comparable à ces formes juridiques.
- **Bénéficiaire effectif (UBO)** : toute personne physique qui, directement ou indirectement, détient plus de 25 % des droits de propriété de l'organisation, ou sous le contrôle de laquelle l'organisation se trouve. On entend par « contrôle », les personnes qui exercent une influence significative sur l'organisation, comme les administrateurs et les personnes disposant de droits de vote spéciaux ou d'actions privilégiées dans l'organisation, ou qui ont le droit de nommer ou révoquer des administrateurs ou des commissaires de l'organisation, ou qui exercent d'une autre manière une influence significative sur l'organisation.

Si personne ne répond à ces critères, l'UBO est alors le personnel dirigeant.

Respect de la vie privée

Le traitement des données à caractère personnel est soumis à l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données que vous communiquerez seront utilisées aux fins suivantes :

- Contrôle préalable des clients effectué par TVM pour se conformer aux obligations de Customer Due Diligence (CDD) en vertu de la loi sur la surveillance financière (Wft) et des lois et règlements sur les sanctions.
- Prévention et lutte contre la fraude à l'encontre des institutions financières.
- Analyses statistiques.

Les données peuvent être traitées par des tiers pour nous permettre de mener des enquêtes (auprès des clients). Nous restons le responsable du traitement des données à caractère personnel obtenues par le biais de ce formulaire UBO.

Vous voulez en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel ? Lisez alors notre privacy statement sur www.tvm.be/fr/privacy-statement

Disposition relative aux sanctions

TVM n'a aucune obligation de vous accorder une protection juridique si cela est contraire aux lois et règlements sur les sanctions qui interdisent aux assureurs de fournir une couverture ou de verser des indemnités.

Déclaration bénéficiaires effectifs (UBO)

Données de votre organisation

nom de la personne

morale/l'organisation

numéro de chambre de commerce

forme juridique

site

Bénéficiaire(s) effectif(s)

Indiquez les personnes physiques à considérer comme UBO :

! Attention : il peut y avoir plusieurs UBO.

nom et prénom*	lieu et date de naissance*	nationalité	% de propriété**	% de contrôle**

* à compléter obligatoirement ** complétez un de ces champs

Signature

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) avoir complété le présent formulaire de manière complète et véridique.

Un seul administrateur peut représenter votre entreprise ? Dans ce cas, une seule signature suffit. Vous êtes conjointement compétents ? Deux administrateurs doivent alors signer ce formulaire.

Par cette signature, vous vous engagez à informer TVM dans les plus brefs délais de tout changement concernant les UBO de votre organisation. Pensez ici aux cas où votre organisation ajouterait un nouvel UBO, où les données des UBO existants de votre organisation changeraient ou où les UBO existants de votre organisation ne pourraient plus être qualifiés d'UBO.

Signataire 1

nom

fonction

date

lieu

signature

Signataire 2

nom

fonction

date

lieu

signature

Les formulaires dûment complétés et signés peuvent nous être envoyés par courrier ou e-mail.

Disclaimer

La signature de ce formulaire ne signifie pas que nous concluons un accord avec vous. Il ne peut y avoir d'accord que moyennant l'accord écrit de TVM.

